

3J3P
Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 27 AVENUE DU 30E CORPS
55100 VERDUN
913 443 727 RCS BAR LE DUC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 22 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 22 mai,

A 16 heures,

Les associés de la Société 3J3P, société civile au capital de 2 000 euros, divisé en 20 parts de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 27 AVENUE DU 30E CORPS 55100 VERDUN, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présentes :

- Société DIPAJO, représentée par son président, Madame Patricia Jutard, titulaire de 5 parts sociales en pleine propriété
- Société JODIPAT, représentée par son Président, Monsieur Didier Jutard, titulaire de 5 parts sociales en pleine propriété
- Société P5INVESTISSEMENTS PAR ABREVIATION P5I, représentée par son gérant, Monsieur Guillaume Perard, titulaire de 10 parts sociales en pleine propriété

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique.

L'Assemblée est présidée par la société P5INVESTISSEMENTS PAR ABREVIATION P5I, gérante associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Décision de numérotation des parts sociales en vue de leur nantissement,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- Le rapport de la gérance,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu le rapport de la gérance, décide d'inscrire aux statuts pour chaque associé, une numérotation des parts sociales qu'ils détiennent dans le capital social de la société, et ce, en vue des investissements prévus et pour faciliter, le cas échéant, un nantissement desdites parts sociales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 7 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 7-CAPITAL SOCIAL

Le Capital social est fixé à deux mille euros (2000) euros.

Il est divisé en 20 parts de 100 euros chacune, numérotées de 1 à 20, lesquelles sont attribuées comme suit :

A la société DIPAJO, cinq parts sociales, en pleine propriété Numérotées de 1 à 5, ci	5 parts
A la société JODIPAT, cinq parts sociales, en pleine propriété Numérotées de 6 à 10, ci	5 parts
A la société P5INVESTISSEMENTS PAR ABREVIATION P5I, dix parts sociales, en pleine propriété Numérotées de 11 à 20, ci	10 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 20 parts sociales.

Le reste de l'article reste inchangé

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Société DIPAJO
Gérante

Société JODIPAT
Gérante

Société P5INVESTISSEMENTS PAR ABREVIATION P5I
Gérante